

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Du 22 Juin 2021 – 20 h 30 / 21 h - Visio Zoom

Motif de cette AGE : adopter le changement de siège social du Comité régional pour rejoindre la nouvelle maison des sports créée par le Conseil régional :

68-70 avenue Tony Garnier – 69007 Lyon

Excusés : Dragon Boat Attitude

Appel des présents et décompte des voix :

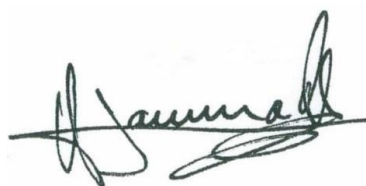
ASC Lagnieu (1) - CKC Vallée de l'Ain (7) - Bourg CK Eaux vives (2) - Dragon Boat club Divonne les bains (1) - CK Vallée de Montluçon (5)- Eyrieux CK (6) – Vallon Plein Air Pont d'Arc (5)- Canoe associatif Romanais Peageois (7) – CK Vienne (5) – Canoë Kayak Oisans (1) – Grenoble Alpes CK (4) – Yacht Club Grenoble Charavines (3) – Matel sports Roanne (4) – CK Chambon Feugerolles (3) – Base de Loisirs Loire Forez (8) – Club nautique de Longues (3) – Union sportive Issoirienne CK (4) – Clermont Communauté CK (3) – CKTS Villeurbanne (2) – CK Lyon Oullins La Mulatière (7)- SV Vaulx en Velin (4)- Canoe kayak Haute Isere(8) – La Plagne Eaux Vives (5) – Chambéry Le Bourget Canoe Kayak (7) – Canoe kayak Annemasse Mont-Blanc (3) – Pagaies club Thonon (3).

Le quorum, fixé à 91 voix, étant atteint avec 113 voix représentées, l'AGE peut délibérer valablement.

Absentions : 0 voix
Votes contre : 0 voix

Le changement de siège social est adopté à l'unanimité de l'assemblée générale.

Fait à Bourgoin-Jallieu, le 22 juin 2021.



Nasser Hammache
Président